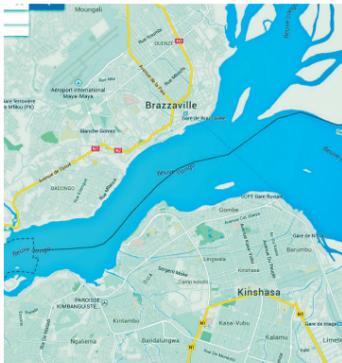


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4506 LUNDI 15 MAI 2023

CONGO-RDC

Félix Tshisekedi a séjourné à Oyo

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a effectué un séjour de 48 heures à Oyo, dans le département de la Cuvette, où il a échangé avec son homologue congolais Denis Sassou N'Gusso sur la coopération bilatérale, l'élection présidentielle de décembre prochain, les inondations et les violences prévalant à l'est de la RDC. La tension au Soudan et d'autres situations préoccupantes à caractère régional, continental et international ont également été au centre des entretiens entre les deux dirigeants.

Les présidents Denis Sassou N'Gusso et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo



CONGRÈS DU COBALT EN TURQUIE

La délégation congolaise explique l'approche de l'industrie de fabrication des batteries



La RDC a été représentée au congrès du cobalt qui s'est tenu récemment à Istanbul, en Turquie, par une délégation conduite par la ministre des Mines.

Dans son intervention, Antoinette N'samba Kalambayi a fait savoir que son pays a un sol et un sous-sol riches dotés d'une diversité des minerais qui répondent au défi de la transition énergétique pour sauver l'humanité.

Page 3

La ministre des Mines, Antoinette N'samba

FÉCOFA

Le Comité de normalisation fixe les élections au 11 novembre

Au cours d'une conférence de presse organisée le 10 mai au siège de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), le Comité de normalisation a fixé l'opinion sur l'élection du futur Comité exécutif (Comex) de la fédération.

La convocation formelle de l'assemblée générale ordinaire est prévue pour le 27 octobre. L'élection des membres du Comex se déroulera le 11 novembre.

Page 5

INTÉGRATION RÉGIONALE

La RDC ne va pas se retirer de la CAE



Le panel des chefs d'État au sommet de Bujumbura

Au cours de l'entretien qu'il a eu le 12 mai, à Gaborones, avec la communauté congolaise du Botswana, le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a écarté l'option du retrait de son pays

de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). « Cette décision a été mûrement réfléchie », a déclaré le chef de l'Etat qui a dit ne pas la regretter du fait de la position géostratégique de son pays situé entre deux océans.

Page 2

MUSIQUE

« Tokooos » de Fally Ipupa certifié disque de platine à l'export

Page 3

ÉDITORIAL

Contrepartie

Dans divers secteurs de la vie nationale : économie, développement local et décentralisation, numérique, éducation, santé, forêt, environnement, agriculture, climat des affaires, réforme de la justice et de bien d'autres, le succès des accords et conventions liant le Congo à ses partenaires extérieurs dépend aussi de la façon dont le pays s'y engage.

A priori, l'arsenal procédurier à partir duquel les différents contrats sont censés être mis en œuvre existe bel et bien ; il est aussi étoffé par la tenue régulière des réunions thématiques. On ne compte plus, en effet, le nombre de séminaires de renforcement des capacités des personnels dans tel ou tel domaine, d'ateliers et d'audiences destinés à vulgariser ces mécanismes.

Il est un constat récurrent : certains projets annoncés dans le cadre de ces accords ne sont pas parfois menés à leur terme ; d'autres ne sont simplement pas lancés du fait de la non-participation des entités locales potentiellement bénéficiaires. Des sources proches des porteurs de financements indiquent que ces derniers attendent souvent en vain les plans détaillés des dépenses affectées à un projet dont ils veulent bien soutenir la réalisation.

Au regard de ce qui précède, et pour ne parler que du défaut des plans d'accompagnement des financements extérieurs, il est plus que primordial d'aider les collectivités locales, les associations de développement ainsi que les organisations non-gouvernementales œuvrant au bien-être communautaire à se mettre à niveau par l'acquisition des réflexes nécessaires.

Plus ces organismes et les personnes qui en assurent la gestion maîtriseront les règles édictées par les investisseurs et porteurs de projets, plus les localités dans lesquelles ils évoluent seront valorisées. Les pouvoirs publics ont une importante partition à jouer dans la réussite de ce processus.

INTÉGRATION RÉGIONALE

La RDC ne va pas se retirer de la CAE

Au cours de l'entretien qu'il a eu le 12 mai, à Gaborones, avec la communauté congolaise du Botswana, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a écarté l'option du retrait de son pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), apprend-on des sources présidentielles.



Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République, à Botswana

En expliquant les raisons de son désaveu à la force de la CAE, le président Tshisekedi a affirmé que l'adhésion de la République démocratique du Congo (RDC) à cette communauté faisait suite à la réponse à une demande pressante des Congolais vivant dans la partie Est du pays où s'exercent d'intenses activités commerciales. Pour lui, la RDC a adhéré de bonne foi à la CAE pour faciliter le commerce transfrontalier et faire bénéficier aux compatriotes de l'Est les avan-

tages de la libre circulation des biens et des personnes au sein de l'espace. « Cette décision a été mûrement réfléchie », a en substance déclaré le président de la République, qui regrette pas cette décision du fait de la position géostratégique de la RDC située entre deux océans. « L'actuelle agression de notre pays par le Rwanda est une situation conjoncturelle créée par les dignitaires du régime actuellement au pouvoir », a affirmé le chef de l'Etat congolais. Il garde l'es-

poir de voir un jour le Rwanda être dirigé par un président non belliqueux qui entretiendra des relations pacifiques de bon voisinage avec la RDC. Devant ses compatriotes, le président de la République a réitéré ses observations sur la force régionale de la CAE. Il reste optimiste sur l'engagement des Forces armées de la République démocratique du Congo et l'appui de la force militaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe pour mettre fin à l'agression rwandaise. L'échange entre le chef de l'Etat et la diaspora congolaise de Gaborones s'est déroulé dans une effervescence particulière, après l'inauguration de la nouvelle ambassade de la RDC dans cette ville. Au nom de cette diaspora, l'ambassadrice Émilie Mushobekwa a salué la célérité avec laquelle le président de la République a répondu favorablement à la demande lui adressée par ses compatriotes en novembre 2020. Notons que ce poste consulaire va faciliter l'intégration des Congolais basés au Botswana.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGRÈS DU COBALT EN TURQUIE

La délégation congolaise explique l'approche de l'industrie de fabrication des batteries

La République démocratique du Congo (RDC) a été représentée au congrès du cobalt qui s'est tenu récemment à Istanbul, en Turquie, par une délégation conduite par la ministre des Mines, Antoinette Nsamba Kalambayi.

Au cours de ces assises, elle a parlé de l'approche de l'industrie de fabrication des batteries à l'aide de certaines matières dont le cobalt, faisant savoir que son pays a

pour sauver l'humanité. Dans la dynamique de fabrication des batteries électriques, la ministre Antoinette Nsamba Kalambayi a cité le cobalt, le cuivre,



Antoinette Nsamba Kalambayi

du ministère des Mines, a entrepris l'exploration des ressources naturelles en cours, dans le but de connaître et de déterminer pas seulement la quantité mais également la valeur des minerais qu'elle dispose. Ainsi, le pays sera en mesure de stimuler la croissance mondiale et répondre à la demande en Cobalt. Pour ce faire, a renchéri la ministre, la RDC a levé l'option de développer une chaîne de valeur pour la production des batteries de véhicules électriques. Cette chaîne devra être contrôlée à partir de l'extraction, la transformation, la fabrication jusqu'à l'assemblage.

Blandine Lusimana

Dans la dynamique de fabrication des batteries électriques, la ministre Antoinette Nsamba Kalambayi a cité le cobalt, le cuivre, le nickel, le lithium devant répondre à la priorité de la transition énergétique

un sol et un sous-sol riches dotés d'une diversité des minerais qui répondent au défi de la transition énergétique

le nickel, le lithium devant répondre à la priorité de la transition énergétique. En outre, la RDC, par l'entremise

MUSIQUE

« Tokooos » de Fally Ipupa certifié disque de platine à l'export

La nouvelle performance de l'Aigle, publiée le 10 mai par le Centre national de la musique et relayée par la star lui-même sur les réseaux sociaux, émane des écoutes à l'international des artistes produits en France, en partenariat avec le Syndicat national de l'édition phonographique.

CERTIFIÉ
DISQUE DE PLATINE EXPORT

FALLY IPUPA TOKOOOS

AVEC +100,000 VENTES (HORS FRANCE)

cNM Centre national de la musique

Mister Origin

Jubilation totale des fans et de l'équipe managériale de Fally Ipupa après la certification disque de platine dès sa publication sur les différents comptes du chanteur. Une annonce qui a fort réjoui mais n'a pas manqué de surprendre plus d'un, comme relevé par le tweet d'un internaute se demandant comment Tokooos en serait arrivé là sans être passé par le disque d'or. Soulignons que la certification disque de platine fait référence à 100 000 ventes et l'or à la moitié, soit 50 000. De tweet à tweet, la réponse à cette interrogation ne s'est pas faite attendre de la part de la star. Savoir qu'il n'avait pas été fait d'écho de la précédente de sorte que l'actuelle paraît comme sortie de nulle part alors qu'il n'en est rien, l'album a traversé les échelons dans l'ordre. Les « certifications Export ne se font qu'une fois seulement par année et il y a une date spécifique pour présenter les relevés de ventes. Nous avons manqué de le faire quand l'album était encore à plus de 50 000 ventes. L'album a atteint les 100 000 lors de sa certification, d'où c'est le platine direct » qui est annoncé, a-t-on expliqué.

Rappelons ici qu'en octobre 2022 avait, en effet, été certifié disque d'or en France équivalent à 50 000 albums vendus sur le territoire de ce pays. C'est dire combien cet opus de 2017 a marqué le territoire de l'Aigle qui plane sur la musique congolaise avec de réels ancrages à l'international. Fally Ipupa, adulé en Afrique, a fini par prendre un envol qui le porte au-delà de la terre de ses ancêtres et même de son continent. Les ventes records qu'il affiche sont à la mesure du succès qui accompagne ses différents concerts en République démocratique du Congo et presque partout en Afrique, tout comme en France. L'on se souvient de sa prestation légendaire d'avant la covid, en février 2019, à Accor Arena, très médiatisée qui avait fait échec à la détermination des combattants de l'empêcher coûte que coûte de se produire. L'Aigle est prêt à récidiver avec son prochain show du 25 novembre à La Défense Arena dont la billetterie a déjà littéralement explosé. L'interprète de Kiname se prépare d'ores et déjà à se produire face à 40 000 fans qui ne demandent pas mieux.

Nioni Masela

INTERVIEW

Moyindo Mpongo : «Je me suis fixé des seuils, tracé des limites à ne pas franchir»

L'acteur natif de Kinshasa, domicilié aux Etats-Unis depuis quelques mois, passe pour le plus populaire du cinéma congolais. De nombreux prix internationaux témoignent de la brillante carrière d'un homme pourtant attaché à des principes. Il en parle sans langue de bois dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Que faut-il pour être reconnu comme un bon acteur de cinéma comme vous l'êtes ?

Moyindo Mpongo (M.M.) : Il y a déjà un point à éclaircir, faire la différence entre un acteur et un comédien. C'est un point qui sème la confusion, perturbe plusieurs esprits lorsqu'il est question de parler du cinéma ou du jeu d'un acteur ou d'une actrice. Généralement, en se présentant aux gens comme étant acteur, ils pensent que c'est pareil qu'être comédien. Pourtant, c'est plutôt quand vous êtes comédien que vous pouvez être acteur. Et, les acteurs on en trouve dans divers domaines, il y a les acteurs politiques, socio-culturels, notamment. C'est tout comme la confusion qui règne dans certains esprits à propos d'un docteur et d'un médecin. Être docteur ne signifie pas forcément que vous pratiquez la chirurgie ou soignez des malades, car il existe des docteurs en droit, politique, sociologie, dans des secteurs aussi variés que multiples mais pas nécessairement en médecine. Donc, il faut déjà au départ faire une différence entre le comédien et l'acteur, savoir que n'importe qui peut être un acteur. L'on peut demander à un quidam dans la rue, le solliciter pour tourner une scène dans un film. S'il accepte de le faire, c'est un acteur sur le moment. Mais est-il pour cela forcément comédien ? Non car ce n'est pas sa profession. Face à la caméra, ce qui fait qu'un acteur ou actrice soit bon (ne), c'est son naturel, il se comporte comme il le ferait dans la vie réelle.

L.C.K. : Moyindo est-il prêt à jouer tous les rôles qui lui sont proposés ou a-t-il un genre de personnages qu'il préfère plus que d'autres, un rôle de prédilection ?

M.M. : En réalité ou en principe non. Je n'ai pas un rôle de prédilection mais seulement je suis exigeant dans certaines circonstances et sur certains points. Nous ne sommes pas tous appelés à faire ce que les autres font. En tant qu'acteur, comédien, je me suis fixé des seuils, tracé des limites à ne pas fran-

chir.

L.C.K. : Quel est ce seuil à ne pas franchir ? Pourriez-vous nous éclairer là-dessus ? Cela vous dirait de jouer un rôle comme celui de Patsha Bay dans Viva Riva ?

M.M. : Absolument pas. Je ne tournerai pas, je laisserai le contrat à terre, je ne prendrai pas un rôle de ce genre. Si je devrais le jouer alors il y aurait pas mal de choses à censurer. Le réalisateur devrait se plier à mes exigences, sinon je n'accepterai pas ce rôle. Il y aura certainement plein de gens qui sauteraient sur l'occasion mais moi, en tout cas non.

L.C.K. : Jusqu'à où Moyindo peut aller dans une scène d'amour ? Jouerait-il dans un film érotique ?

M.M. : Je peux faire une scène d'amour et même simuler une relation intime mais tout dépend de la manière de présenter la scène. L'amour n'est pas mauvais, c'est une bonne chose mais l'on n'est pas censé tout montrer dans les films qui ne sont pas pornos. Il faut se démarquer des films qui sont fait pour cela, la pornographie. Il existe des films érotiques qui ne sont pas forcément pornographiques. Avant tout, je suis chrétien, j'ai des principes de vie, je suis enseignant, formateur et je pense à l'avenir, je serai un jour grand-père, cela fera partie de mon histoire. Du reste, j'ai des références dans le cinéma, il y a de grands acteurs à l'instar notamment de Denzel Washington que je n'ai jamais vu nu à l'écran. Il figure parmi les plus grands acteurs de l'histoire du 7e art, mais il n'a jamais visiblement fait de rapport intime dans un film et cela ne l'a pas empêché d'être parmi les acteurs les plus riches du monde. Sidney Poitier qui est le tout premier noir de l'histoire à avoir franchi la porte d'Hollywood et a réalisé une carrière digne de la légende qu'il était n'a jamais joué tout dévêtu. Et donc, cela signifie que je ne suis pas obligé de faire comme les autres. J'ai mes modèles. J'ai des principes et des limites auxquels je m'accroche.

L.C.K. : Face à une proposition, quel est l'élément

qui vous décide à prendre un rôle ou le refuser ?

M.M. : C'est l'histoire que raconte le film ou son récit. Toute histoire n'est pas une bonne histoire et n'inspire pas le bien. Je peux certes avoir le rôle d'un méchant, c'est le cas dans Ima, mais l'histoire en gros racontée peut être très belle. Elle peut prôner la justice, la liberté d'expression, des femmes, l'indépendance des femmes, etc. Je peux être l'antagoniste dans un film s'il emmène les gens à la positivité ou au bien. Il existe des films destructeurs qui incitent les jeunes à se droguer ou à devenir des délinquants, brigands, moi je n'y jouerai pas. Si l'objectif du film est d'induire les gens en erreur, ne leur présente pas une piste, un accès vers une vie meilleure ou ne propose aux jeunes de désirer une meilleure éducation, je choisirai de ne pas faire ce film pour ne pas contribuer à la dépravation des mœurs. Pour moi, jouer dans un film ne se limite pas à son budget, la somme qui m'est proposée mais c'est aussi à quoi ou vers quoi il nous mène. Dans le film de Dadjou Ima, par exemple, j'étais l'antagoniste, l'homme de main du plus mauvais, le plus méchant, nous étions les méchants du film mais, au fond, il raconte une belle histoire d'amour. C'est aussi une histoire qui met en avant la femme, parle de la liberté des femmes, leur liberté d'expression. La question de la violence faite à la femme est aussi évoquée. C'est un film inspirant qui parle de l'amour, la force de l'amour, bien qu'il y ait des antagonistes, des méchants dans l'histoire.

L.C.K. : Moyindo est bâti comme il faut pour jouer des rôles assez physiques, il va en salle de gym pour se forger et garder ce physique d'athlète, est-ce fait exprès ?

M.M. : Depuis mon enfance je suis un sportif, cela fait très longtemps que je pratique du sport. Notre père nous avait inculqué cette culture du sport sachant que c'est important pour le maintien de la santé physique et même mentale. En étant sportif, l'on a plus de



Moyindo Mpongo, acteur congolais à la brillante carrière (DR)

maîtrise que les non-sportifs face à des obstacles et différentes circonstances. Les rôles que j'ai interprétés où je suis plutôt très physique, je ne les ai pas choisis, c'est la distribution. Du reste, au cinéma on choisit les personnages selon leur profil. Ainsi, si l'on a besoin d'un homme mince, peu importe que vous soyez beau comme un ange, si vous n'êtes pas mince, vous ne serez pas pris pour jouer le rôle. Le physique joue aussi sur la présentation de l'acteur dans une production. Les réalisateurs sont assez regardants sur le physique de chaque participant, intervenant afin de distribuer les rôles aux personnes appropriées. Moi, je ne choisis rien, je les prends comme ça vient. Des fois, j'ai joué des rôles où ce n'était pas important d'avoir des muscles. Dans la série Ndakisa, le commandant Elombe avait plus à faire jouer sa tête que ses biceps, sa loyauté, son intégrité, faire prévaloir la justice pour laquelle il se battait. Plus que ses muscles, c'est sa cervelle qui importait le plus. Ayant choisi le métier d'acteur, je dois être comme l'eau qui se contente de prendre la forme du réci-

ipient qui le contient.

L.C.K. : Y a-t-il un rôle qui fait rêver Moyindo, un personnage auquel il aimerait s'identifier après en avoir joué déjà plusieurs différents ?

M.M. : J'aimerais bien jouer le rôle d'un Africain qui a marqué l'histoire, son temps. Mieux encore, jouer un éminent personnage noir, pas forcément un Africain, qui s'est distingué dans la vraie vie. Notamment Kimbangu et Lumumba qui ont marqué l'histoire du Congo, Mandela qui a marqué notre époque ou Martin Luther King, Malcolm X, Mohamed Ali aux États-Unis, il y en a beaucoup dans le monde. Du reste, les films font des remake, ce n'est pas parce que Will Smith a joué Ali que plus personne ne peut faire ce film. Il y a Mike Tyson qui a marqué l'histoire de la boxe à l'échelle mondiale, les présidents Mobutu, Joseph Kabila, Tshisekedi, peu importe. Il suffira juste que mon physique cadre avec la physionomie ou se rapproche du héros africain ou noir de l'histoire de l'humanité que j'aimerais bien incarner.

Propos recueillis par Nioni Masela

FÉCOFA

Le Comité de normalisation fixe les élections au 11 novembre

Le futur Comité exécutif (Comex) de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) sera connu le 11 novembre. Le Comité de normalisation (Conor), au cours d'une conférence de presse organisée le 10 mai à la Maison du football congolais (siège de la Fécofa) à Kinshasa, a fixé l'opinion sur l'élection de ce futur Comex, en présentant le calendrier électoral.

Après l'introduction faite par le président du Conor, Dieu-donné Sambi Nsele Lutu, le vice-président et porte-parole du Conor, Guy Kabeya Muana Kalala, entouré des membres Sabin Mashini et Honoré Loango Boelua Baendefe ainsi que du secrétaire général, Innocent Kibundulu, a présenté le calendrier électoral, un chronogramme allant de mai à novembre prochain.

Auparavant, il a fait ce rappel : « La décision d'installation du Comité de normalisation a été prise le 23 avril, et les membres ont été nommés le 27 avril... ça fait dix jours, après la remise et reprise, que nous avons travaillé avec le secrétaire général du Conor nouvellement désigné (Innocent Kibundulu) sur le projet du calendrier électoral, c'est la première mission qu'on nous a assignée. Ce calendrier électoral a été soumis aux collègues de la Fifa et de la CAF lors d'un échange. Le calendrier découle de la deuxième décision prise du Conor ».

Faisant l'économie de ce calendrier, il a expliqué : « Le calendrier électoral a huit points, huit principales activités, avec des sous-activités. Il y a une date butoir, car le mandat du Conor se termine le 30 novembre 2023. Nous prévoyons que le 11 novembre, les élections des membres du Comité exécutif de la Fécofa aient lieu. Le troisième élément du calendrier, c'est l'exigence de commencer les élections par les ligues provinciales, les nouveaux statuts de la Fécofa doivent aussi être imprégnés dans les ligues

provinciales... C'est important, on commence les éléments par la base. Quatrième élément, les élections ne seront plus organisées par une commission électorale nommée par le Comité exécutif ni le Conor. Les membres de la commission électorale seront élus par l'assemblée générale de la Fécofa. Il y aura donc deux assemblées générales, une pour l'élection des membres de la commission électorale et l'autre de la commission de recours. Et ce sont les membres de la commission électorale qui organiseront les élections des membres du Comex, mais avant, ils vont aussi superviser les élections dans les ligues, selon les nouveaux statuts ».

Les étapes du calendrier...

Dans le calendrier, l'on note que les ligues, les clubs et les groupements d'intérêt de football sont invités à transmettre leurs dossiers selon l'article 12 des statuts de la Fécofa entre le 11 mai et le 14 septembre pour l'établissement de la liste précise des membres de la Fécofa. Son assemblée générale extraordinaire (AGE) avec les nouveaux membres se tiendra le 8 juillet, dont l'ordre du jour portera sur l'élection des membres des commissions électorales chargées de superviser l'élection des membres des ligues et d'organiser l'élection des nouveaux membres du Comex de la Fécofa, et la définition de la composition des clubs pour l'assemblée générale ordinaire de novembre.



Le Comité de normalisation de la Fécofa au cours de la conférence de presse du 10 mai 2023

Il est prévu aussi la convocation de l'AGE et l'avis des candidatures comme membres de la commission électorale dont la date butoir est le 24 mai, tandis que celle du dépôt des candidatures est le 8 juin, et celle de la convocation formelle de l'AGE, le 28 juin. La liste des candidats membres de la commission électorale sera communiquée le 28 juin. Le calendrier mentionne aussi la vulgarisation des textes auprès des ententes, des cercles et du public, du 10 au 30 mai. Il y a également l'adoption des directives sur la composition et l'organisation des ligues, du 14 mai au 30 juin. Le chronogramme renseigne aussi sur la désignation par la commission électorale de la Fécofa des membres des com-

missions électorales pour des entités sub-déléguaires, au nom de la commission électorale, à partir du 17 juillet. Les élections de tous les membres des comités de gestion des entités sub-déléguaires pour le renouvellement de leurs équipes dirigeantes se tiendront dans l'intervalle du 20 juillet au 7 octobre.

A propos de l'AGE électorale des membres du Comex de la Fécofa, la convocation et l'avis de candidatures sont prévus le 27 septembre, et le dépôt des candidatures au secrétariat général de la Fécofa est programmé pour le 12 octobre. La convocation formelle de l'assemblée générale ordinaire est pour le 27 octobre. La communication des candidats aux membres

est échue au 1er novembre, et l'AGE électorale des membres du Comex se déroulera le 11 novembre.

« Les membres du Comex seront élus sur une liste, c'est maintenant que les candidats à venir doivent penser aux listes, le dépôt des candidatures étant prévu le 12 octobre, pour que le 27 octobre, les candidatures définitives soient communiquées aux membres et les élections le 11 novembre. Les membres du Conor ne sont pas éligibles. Plus tôt nous aurons fini notre travail, mieux ça vaudra », a conclu Guy Kabeya Mwana Kalala. Il s'est ensuite prêté aux questions des journalistes pour plus de clarté et des précisions sur le chronogramme des futures élections à la Fécofa.

Martin Engimo

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DONATION

Des équipements d'hémodialyse offerts à l'hôpital général Elbo

La Fondation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a fait, le 11 mai, un don visant à renforcer la capacité du service de néphrologie de l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Elbo) d'Oyo, pour améliorer la prise en charge des malades qui souffrent de l'insuffisance rénale.

« Le don est constitué de 3500 kits d'éléments solides et liquides, des machines de dialyse qui vont permettre d'augmenter le nombre de malades à traiter par jour et couvrir les besoins de dialyse pendant au moins dix-huit mois », a fait savoir le secrétaire général de la Fondation SNPC, Marie-Joseph Letembet. Bien après, Vianney Ebenga, représentant du directeur général de la société nationale pétrolière, a remis officiellement le don au préfet du département de la Cuvette, Christophe Tchikaya.

En dehors de ces équipements, il y a une nouvelle ligne électrique offerte à l'unité d'hémodialyse, un forage industriel... Marie-Joseph Letembet a, par ailleurs, précisé que concernant les machines d'hémodialyse, leur installation et leur utilisation nécessitent une formation du personnel technique. Pour ce faire, le fournisseur effectuera le déplacement d'Oyo afin d'assurer cette formation dans les prochains jours.

Selon le directeur général de l'hôpital général Elbo, le Dr Raul Chocolat, les équipements apportés par la Fondation SNPC permettront aux patients de



Autorités et responsables de la Fondation SNPC après la remise du don/Adiac

bénéficier des soins de qualité. « Sans médicaments, réactifs et consommables, nous assistons

au dépérissement des malades », a-t-il dit, souhaitant que l'appui soit permanent pour les autres

pathologies car cet hôpital est le seul établissement sanitaire public qui prend en charge les soins

Le don fait par la Fondation SNPC, dans le cadre de sa responsabilité sociétale, est une réponse à la demande de l'hôpital, adressée au directeur général, Raoul Ominga, quant aux difficultés de s'approvisionner en consommables d'hémodialyse.

d'hémodialyse dans le pays mais aussi assure les soins tertiaires, notamment pour les maladies du cœur, des poumons, des reins, du foie y compris les soins primaires et secondaires.

Le don fait par la Fondation SNPC, dans le cadre de sa responsabilité sociétale, est une réponse à la demande de l'hôpital, adressée au directeur général, Raoul Ominga, quant aux difficultés de s'approvisionner en consommables d'hémodialyse. La remise s'inscrit aussi dans le cadre du 25e anniversaire de la SNPC célébré cette année avec, à son actif, plusieurs réalisations dans le domaine du social : éducation, santé, assistance sociale et humanitaire... C'est ainsi que le maire d'Oyo, Gaston Yoka, a salué la volonté de la SNPC à toujours répondre au cri de cœur lancé par les malades, les démunis, les personnes en détresse... Le secrétaire général de la Fondation, quant à lui, a assuré que la SNPC va continuer à œuvrer pour l'amélioration des conditions de santé de la population tout en contribuant au développement dans d'autres secteurs.

Rominique Makaya

NAISSANCES

152 millions de bébés nés prématurément dans le monde la dernière décennie

Au cours de la dernière décennie, quelque 152 millions de bébés sont nés avant terme, ont indiqué les Nations unies, relevant que les taux de naissances prématurées n'ont pas changé, quelle que soit la région du monde.

Sur dix bébés nés, un est prématuré - et toutes les quarante secondes, un de ces bébés meurt-, selon le document de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). L'étude estime à 13,4 millions le nombre de bébés nés avant terme en 2020, et à un million le nombre de décès dus à des complications liées à l'accouchement prématuré. Cela équivaut à environ un bébé sur dix né prématurément (avant trente-sept semaines de grossesse) dans le monde. « Malgré les nombreux progrès réalisés dans le monde au cours de la dernière décennie, nous n'avons pas réussi à réduire le nombre de bébés nés trop tôt ou à éviter le risque de leur décès », a déclaré dans un communiqué le directeur de la santé par intérim à l'Unicef, Steven Lauwerier, déplorant un bilan accablant. Le rapport parle d'une « urgence silencieuse » dont l'ampleur et la gravité ont longtemps été sous-estimées et qui entravent les progrès en

matière d'amélioration de la santé et de la survie de l'enfant. Selon le document, les taux de naissances prématurées n'ont changé dans aucune région du monde au cours de la dernière décennie et 152 millions de bébés vulnérables ont vu le jour trop tôt entre 2010 et 2020. Les naissances prématurées sont aujourd'hui la principale cause de mortalité infantile, représentant plus d'un décès d'enfant sur cinq survivant avant leur cinquième anniversaire. Les survivants de la prématurité peuvent être confrontés à des conséquences sanitaires tout au long de leur vie, avec une probabilité accrue de handicap et de retard de développement. Trop souvent, le lieu de naissance détermine, en effet, la survie des bébés. Seul un bébé extrêmement prématuré (moins de vingt-huit semaines) sur dix survit dans les pays à faible revenu, contre plus de 90% dans les pays à revenu élevé. Les inégalités criantes liées à l'origine ethnique, aux revenus

et à l'accès à des soins de qualité déterminent la probabilité d'une naissance prématurée. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne présentent les taux les plus élevés de naissances prématurées, et les bébés prématurés de ces régions sont confrontés au risque de mortalité le plus élevé. Ensemble, ces deux régions représentent plus de 65% des naissances prématurées dans le monde. En marge de la Conférence internationale sur la santé maternelle et néonatale, qui s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, du 8 au 11 mai, les Nations unies ont appelé à prendre les mesures pour améliorer les soins aux femmes ainsi qu'aux nouveau-nés et atténuer les risques liés aux naissances prématurées, en mobilisant les ressources internationales et nationales pour optimiser la santé maternelle et néonatale, en veillant à ce que des soins de haute qualité soient fournis au moment et à l'endroit où ils sont nécessaires.

Noël Ndong

La SADC prendra des mesures pour faire face aux catastrophes en Afrique australe

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) travaillera avec les Etats membres pour améliorer les systèmes d'alerte précoce et développer des plans d'urgence annuels afin de s'assurer que les Etats membres soient toujours prêts à faire face à toute catastrophe, a déclaré mercredi le secrétaire exécutif de la SADC.

Près de 400 villageois ont été tués dans des inondations et des glissements de terrain provoqués par des pluies torrentielles dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) au début du mois. Le secrétaire exécutif de la SADC, Elias Magosi, a exprimé ses condoléances envers la population de la RDC après la mort de plus de 400 personnes. « Nous sommes également conscients que de nombreuses autres personnes sont toujours portées disparues, que d'autres sont blessées et que la catastrophe a causé des dommages considérables aux biens et aux infrastructures », a reconnu M. Magosi.

Il a indiqué que la SADC travaillait actuellement avec l'Unité de protection civile de la RDC afin d'évaluer l'impact des catastrophes naturelles et de fournir une aide aux personnes touchées.

MALI

Plus de 100 terroristes tués par l'armée en avril dernier

Une centaine de terroristes ont été tués et une vingtaine d'autres interpellés au cours des opérations aéroterrestres menées par des Forces armées maliennes (FAMA) à travers le Mali en avril, a indiqué le directeur de l'information et des relations publiques de l'armée, le colonel Souleymane Dembélé, cité par le quotidien national, L'Essor, dans un article publié mardi. Les FAMA ont détruit cinq bases de rebelles et 18 mines artisanales, et ont récupéré des armes et munitions, 17 tonnes de vivres ainsi qu'une quantité importante d'engins roulants (889 motos et des véhicules), a ajouté le colonel Dembélé. Il a également déploré 31 morts au cours de ces opérations, dont une dizaine de civils, et 89 blessés parmi lesquels figurent 61 civils. Tout en saluant la diminution des actes de braquage et d'assassinat par rapport au mois de mars dernier, le responsable a exhorté les populations et la presse nationale à « plus de vigilance » et à la « retenue » face à la « propagande » et aux « intox véhiculées par certains médias occidentaux » dans le seul but de « semer le chaos » au Mali.

Xinhua

NATIONS UNIES

Des journalistes éduqués sur les réformes de l'institution

Les agences du système des Nations unies ont formé, le 11 mai, à Brazzaville des professionnels des médias publics et privés sur les réformes de cette institution, l'agenda 2030 et les droits humains afin de sensibiliser à leur tour le public.

L'objectif de la formation, ouverte par le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, Antoine Ethaï Oviebo, a été de permettre aux journalistes de se familiariser avec le contenu du principe « ne laisser personne pour compte »; l'examen périodique universel; le concept Objectifs de développement durable ainsi que la réforme des Nations unies. Cette formation a coïncidé avec la célébration du 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Plusieurs communications ont été faites sur le rôle des journalistes dans la cohésion sociale. Le thème « Réforme des Nations unies au niveau global et au Congo » a permis de donner aux participants à la formation la différence entre les fonctions de coordonnateur résident du système des Nations unies et celles du représentant du système des Nations unies. Il leur a été dégagé l'apport de ces réformes, les avantages, les défis ainsi que les aspects de cette réforme au niveau politique et du développement au quotidien.

Les professionnels des médias ont, à cette occasion, suivi des communications sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'examen périodique universel, les Objectifs de développement durable et le cadre de coopération des Nations unies au Congo ainsi que les principes de base de

la gestion axée sur les résultats. Ils ont, à cette même occasion, reconnu être privés de leur droit de liberté d'expression en suivant la lecture de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A cet effet, ils ont formulé le vœu de s'armer de courage pour défendre leur liberté. Aussi ont-ils sollicité la pérennisation de ce genre de formation pour interioriser les réformes opérées au niveau de Nations unies et bien d'autres.

Par ailleurs, le secrétaire général du Conseil supérieur de la liberté de communication, Mieté Likibi, a peint le paysage médiatique au Congo dans sa communication. Pour sa part, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, a annoncé, dans son allocution, que l'année 2023 est celle de préparation des rapports des gouvernants et des parties prenantes pour l'examen périodique universel du Congo. Selon lui, ce rapport devra être soumis en juillet prochain pour les parties prenantes alors que les gouvernants soumettront le rapport national en octobre 2023. L'examen proprement dit aura lieu en janvier et février 2024. Il a rappelé qu'à travers les trente articles, la Déclaration universelle des droits humains fait référence à tous les droits de l'homme : droits civils et politiques, culturels, sociaux et économiques.

Lydie Gisèle Oko

MIGRATION

L'Autriche, premier pays contre le phénomène au monde

Aucun autre pays au monde ne veut freiner la migration autant que l'Autriche, selon une nouvelle enquête publiée le 10 mai.



Les migrants après avoir franchi le pont frontalier germano-autrichien, le 27 octobre 2015/AFP

L'enquête Democracy perception index 2023, réalisée par le groupe Alliance des démocraties du secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, montre que les Européens souhaitent généralement que les migrations soient réduites davantage que le reste du monde. Alors que seulement 12 % des personnes interrogées dans le monde ont classé la réduction de la migration parmi les trois principaux problèmes sur lesquels leur gouvernement devrait se concentrer davantage, en Europe, ce chiffre était de 19 %.

Les scores les plus élevés des 53 pays analysés ont été enregistrés en Autriche (34%), en Allemagne (31%), aux Pays-Bas (30%), en France (28%) et en Suède (27%). Le premier pays non membre de l'Union européenne dans le classement était le Chili avec

26%. En revanche, la migration est moins importante pour des pays comme la Russie (5%), l'Ukraine (4%), le Brésil (1%) et le Nigeria (1%).

L'enquête montre également que les répondants du monde entier considèrent qu'il est plus important que les gouvernements se concentrent davantage sur la réduction de la pauvreté, la lutte contre la corruption, la promotion de la croissance économique ainsi que l'amélioration des soins de santé et de l'éducation. Pour l'indice de perception de la démocratie 2023, l'institut allemand d'études de marché Latana, en coopération avec l'Alliance des démocraties, a interrogé près de 54 000 personnes dans cinquante-trois pays où vivent les trois quarts de la population mondiale.

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT

La Guinée-Bissau devrait connaître une croissance économique de 4,5% en 2023, selon le FMI

La croissance économique de la Guinée-Bissau, qui s'est élevée en 2022 à 3,5%, devrait atteindre 4,5% cette année, a indiqué mercredi le ministère bissau-guinéen des Finances, citant un rapport du Fonds monétaire international (FMI).

Dans ce rapport produit au terme de sa première évaluation du programme de facilité élargie de crédit sur 36 mois pour la Guinée-Bissau, l'institution financière internationale annonce également un décaissement immédiat de 3,2 millions de dollars, a ajouté le ministère dans un communiqué. Cette enveloppe a, notamment, pour objectif d'appuyer la ligne budgétaire du pays ainsi que sa balance de paiement, et de l'aider à faire face aux chocs économiques.

La production agricole, les projets d'infrastructures et, surtout, la stabilité politique de la Guinée-Bissau sont à l'origine de ses performances économiques, explique le rapport, saluant la détermination des autorités à maintenir la stabilité macro-économique du pays, malgré les impacts du conflit en Ukraine et les conditions financières restrictives au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Pour que ces performances s'inscrivent dans la durée, il est nécessaire, souligne le FMI, d'améliorer la confiance du secteur privé et des bailleurs de fonds, sans oublier le renforcement de la gouvernance, la gestion des ressources fiscales, la promotion de la transparence et la lutte contre la corruption.

Dans l'immédiat, le rapport prône « l'organisation de l'administration, le recouvrement des recettes à travers la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la TVA et une gestion plus efficace de la masse salariale après les résultats du nouveau recensement des fonctionnaires ».

MADAGASCAR

Les exportations accusent un recul de 13,4% au 1^{er} trimestre 2023

Les exportations des marchandises à Madagascar ont enregistré un recul de 13,4% au premier trimestre 2023 par rapport à la même période de l'année 2022, a déclaré mardi la Banque centrale de Madagascar dans sa note de conjoncture économique.

Le repli des exportations des principaux produits phares de Madagascar tels que la vanille, le girofle, le cobalt et les produits des entreprises franches explique cette réduction, indique la même source.

Selon la banque centrale, la quantité de vanille exportée a connu une baisse de 43,3% au cours des trois premiers mois de l'année en cours par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que la valeur de la vanille exportée a fléchi de 41,1%.

En ce qui concerne le girofle, la quantité exportée a connu une baisse de 16,3% au premier trimestre de cette année par rapport au premier trimestre de 2022, bien que le prix se soit amélioré de 3,9%. Par ailleurs, les exportations de cobalt ont connu une contraction à la fois au niveau du volume (-33,8%), mais aussi au niveau du prix (-50,1%).

Toutefois, les exportations de nickel continuent de profiter de l'embellie de la filière au niveau international avec une hausse de 30,9%, grâce à la progression de 28,2% du prix et une légère augmentation de 2,1% du volume exporté, conclut la note.

Xinhua

CONGO-PNUD

Un accord en faveur des PME

La ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, et le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Henry-René Diouf, ont signé, le 12 mai, à Brazzaville, un protocole d'accord pour la mise en œuvre du projet d'appui à la promotion de la croissance.

Le projet d'appui à la promotion de la croissance, qui a fait l'objet de la signature d'un protocole d'accord entre le Congo et le Pnud, vise à accroître la contribution des PME et de l'artisanat par leurs capacités de création d'emploi en vue d'éradiquer la pauvreté dans le pays. « Nous avons travaillé avec le Pnud pendant plus d'une année et nous nous réjouissons du fait que ce projet, qui est porteur d'espoir, soit une réalité aujourd'hui », a fait savoir la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo. Concernant ce protocole d'accord, il est, par ailleurs, question d'apporter un appui d'urgence aux très petites et moyennes entreprises, aux artisans les plus gravement affectés par les crises financière, sanitaire et commerciale des dernières années. L'objectif étant de soutenir leur relèvement et leur résilience en mettant un accent particulier sur les entreprises tenues par



les femmes. Compléter la politique des PME et de l'artisanat par un plan d'action qui servira de programme sectoriel nécessaire au basculement de la gestion financière du ministère du Budget des moyens vers

le budget de programmes fait également partie des objectifs spécifiques du protocole d'accord.

La ministre en charge des PME a indiqué que le projet vaut 900 millions de FCFA, ressources

partiellement mobilisées par le gouvernement et le Pnud. « Nous recherchons encore des partenaires qui viendront se joindre à nous pour financer entièrement ce projet et l'opérationnaliser », a-t-

elle déclaré. Le représentant du Pnud, Henry-René Diouf, qui s'est dit satisfait de la signature de ce protocole, a abondé dans le même sens. « Pour développer les PME, il faut mobiliser beaucoup de ressources qui vont au-delà des financements publics afin de bâtir un secteur des PME fort, dynamique, capable de contribuer efficacement à la croissance économique du Congo », a-t-il fait savoir.

Rominique Makaya

Apporter un appui d'urgence aux très petites et moyennes entreprises, aux artisans les plus gravement affectés par les crises financière, sanitaire et commerciale des dernières années. L'objectif étant de soutenir leur relèvement et leur résilience en mettant un accent particulier sur les entreprises tenues par les femmes.

COMMERCE TRANSFRONTALIER

Renforcer le guichet unique pour booster le secteur

Deux groupes de travail du Comité interministériel pour l'amélioration du climat des affaires (Ciacas) ont achevé leurs travaux, le 11 mai, à Brazzaville sur des propositions de réformes. Les participants ont, par exemple, recommandé le renforcement des dispositifs de guichet unique pour réduire les coûts et délais de déclaration des marchandises.

Institué depuis 2017 en remplacement du Haut conseil du dialogue public-privé, le Ciacas est composé de dix groupes de travail, à savoir la création d'entreprise, le permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêt, la protection des inventions, le paiement des taxes, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité. L'atelier de diagnostic qui vient de s'achever concerne les groupes thématiques relatifs au commerce transfrontalier et au règlement de l'insolvabilité. Ces recommandations issues de la rencontre seront remises au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, lors de la session inaugurale du Ciacas. Les réformes en vue de l'amélioration de l'environnement des affaires correspondent aux exigences de Doing business, a fait savoir Xavier Okola, le directeur départemental des douanes et droits



indirects du Kouilou. « La recommandation principale que nous avons formulée est celle relative à la réduction des coûts et des

délais de dédouanement. En tant que pays de transit, il faut que tout se passe dans les meilleurs délais et à moindres coûts pour que

Les membres des groupes de travail du Ciacas/Adiac le Congo soit compétitif », a-t-il ajouté.

Les douaniers sont les acteurs de terrain et devraient être associés à la mise en œuvre

des réformes. Tout comme le conseiller du président d'Uni Congo, Jean Jacques Samba, membre du groupe de travail, Xavier Okola soutient le programme de renforcement des capacités du personnel de la douane congolaise, afin que le temps de dédouanement soit le plus rapide possible, de trois jours à 24h00. « La réduction des délais va faciliter notamment les importations et les exportations au Congo », a soutenu le directeur départemental des douanes du Kouilou.

Après le travail des groupes thématiques et celui de la coordination du Ciacas de prendre le relais, il appartiendra au gouvernement de prendre des mesures suivant les recommandations des groupes de travail. Ces initiatives vont favoriser le dialogue public-privé et l'environnement propice aux affaires, a assuré Guy Gervais Bouanga, le secrétaire permanent du Comité national de concertation.

Fiacre Kombo

Il appartiendra au gouvernement de prendre des mesures suivant les recommandations des groupes de travail. Ces initiatives vont favoriser le dialogue public-privé et l'environnement propice aux affaires

RÉINSERTION DES EX-COMBATTANTS

Adapter la Conader aux exigences de l'heure

La Commission nationale de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants (Conader) a tenu sa deuxième session, le 12 mai, à Brazzaville au cours de laquelle les participants ont débattu de la reconfiguration de la structure et de la relance imminente du processus Démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) dans le département du Pool.

La deuxième session ordinaire de la Conader a été présidée par le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Tsiba. Elle s'est tenue cinq ans après la toute première organisée en 2018. Les conclusions de la réunion n'ont pas été rendues publiques, mais l'on retient que les participants ont débattu du processus de paix en cours dans le département du Pool. Il s'agit notamment du lancement imminent et de la mise en œuvre du processus DDR des ex-combattants ninjas dans cette contrée.

Un programme initié après la signature, le 23 décembre 2017, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et la partie rebelle. Co-financé par le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers à hauteur de 8,3 milliards FCFA, dont il devrait contribuer à hauteur de deux milliards FCFA, le programme DDR va assurer la réinsertion sociale de 20 000 villageois, au nombre desquels 7000 ex-combattants ninjas déjà désarmés et démobilisés.

Au cours de cette session, les



Les participants à la deuxième session de la Conader/Adiac

participants ont planché aussi sur la réorganisation de la Conader en vue de lui donner plus de poids dans la conduite et la supervision du processus DDR. « La reconfiguration de la Conader, qui fait l'objet de la présente session, prend assurément en compte la nécessité

d'adapter cette structure aux nouvelles exigences ou aux normes intégrées en matière de désarmement, démobilisation et réintégration édictées par les Nations unies », a indiqué le haut-commissaire à la Réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas.

Pour sa part, le ministre d'Etat a rappelé aux participants les missions dévolues à la Conader. Celle-ci, a affirmé Florent Tsiba, est chargée, entre autres, d'orienter la politique du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants ; d'adapter le programme d'ac-

tivités de cette structure ; d'approuver son budget et d'adopter toute mesure propre à faciliter la réinsertion des ex-ninjas. Il a salué la patience des ex-combattants qui attendent dans le calme la mise en œuvre du programme DDR. « La patience des ex-combattants, nous le comprenons bien, est mise à rude épreuve par une interminable attente. Mais la solution ne réside nullement dans des initiatives qui, très vite et très tôt, tournent en une périlleuse aventure pouvant compromettre la paix chèrement reconquise », a conclu Florent Tsiba.

Firmin Oyé

« La reconfiguration de la Conader, qui fait l'objet de la présente session, prend assurément en compte la nécessité d'adapter cette structure aux nouvelles exigences ou aux normes intégrées en matière de désarmement, démobilisation et réintégration édictées par les Nations unies »

LE FAIT DU JOUR

«Ancien combattant»

Mercredi 10 mai, à un jour de différence, l'orchestre Brazza Band, le chœur Hiridaf et les finalistes de « Rumba ya bilenge » étaient à l'honneur à la Maison russe de Brazzaville pour commémorer la victoire des alliés à la Seconde Guerre mondiale contre les Nazis, en 1945. Cette année-là, le monde sortait d'une folle épreuve d'autodestruction et jura de ne plus y retourner en mettant sur pied la bien nommée Organisation des Nations unies.

Pendant une bonne petite heure, les invités de la responsable des lieux, Maria Fakhrudinova, ont écouté chanter les jeunes élèves et étudiants composant ces groupes dans une ambiance chaleureuse. Les chants repris en langues russe et française ont été ponctués par des

acclamations de la salle investie par de nombreux jeunes parmi lesquels ceux qui prennent des cours dans cet établissement.

Dans le milieu des années 1980, lorsque le Congolais Casimir Zoba, dit Zao, lors d'un festival à Kinshasa, en République démocratique du Congo (Zaire à l'époque), interpréta pour le grand public le morceau « Ancien combattant », il ne croyait pas s'ouvrir les portes de l'éternité comme un adorable faiseur de paix au moyen de la chanson. Depuis, cet éloge au vivre ensemble a parcouru le monde et a été repris de mille et une manières, Zao se hissant lui-même, mais en toute modestie, au niveau de considération qui lui vaut des invitations de par le monde.

Même si donc la célébration de « la victoire russe sur le

nazisme » (tel était l'intitulé du concert) à Brazzaville s'est déroulée dans ce moment caractérisé par la tension extrême à l'Est de l'Europe depuis le déclenchement par Moscou de son « opération spéciale », le 24 février 2022, contre Kiev, le spectacle n'a pas manqué d'émotion. Au nombre des prestations servies au public lors de ces retrouvailles, il y a la voix d'un jeune garçon qui s'est élevée dans la salle de spectacle pour répéter « Ancien combattant » avec gravité.

Muni de sa guitare et arborant une vareuse et un calot étoilé, à l'image d'un sacré vétéran, Aude Herman, c'est comme cela qu'il s'appelle, a pris la place de Zoba Casimir Zao. Il avait et l'intonation et la mimique du célèbre compositeur des tubes à succès, entre autres,

« Moustique », « Corbillard », « Adam et Eve ». Pour faire comme Zao, on écarquille les yeux, on tourne les lèvres en vrille, on se renfrogne le visage et on peut, dans l'intervalle, nuancer le tout par un fin sourire.

Les dernières paroles de la complainte « Ancien combattant » sont connues : jetez vos armes, donnons-nous la main, si tu vois un être humain, dis-lui bonjour dans sa langue. Le consensus d'il y a soixante-dix-huit ans est aujourd'hui percé par un tir de drone ; le drone de la méfiance, du rejet de l'autre, de l'absence de dialogue et de l'accumulation des armements. Pourrait-il renaître de nos haines réciproques et rebâtir l'unité des peuples et des nations ? On l'espère encore malgré tout.

Gankama N'Siah

EXPLOITATION FORESTIÈRE

La société Sequoia plantation obtient une concession de 35 961 hectares

Le contrat de bail emphytéotique a été signé, le 11 mai, à Brazzaville, par la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, et le directeur général de l'entreprise forestière Sequoia plantation, Shailesh Barot. Le concessionnaire va transformer et replanter le massif forestier de 35 961 hectares (ha) situé dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire.

La concession forestière dont a bénéficié la société Sequoia est répartie dans quatre stations forestières dans la partie Sud du pays. Il s'agit de la station forestière de Luvuiti, pour une superficie de 11 876 ha ; la station forestière de Hinda, pour une superficie de 9 892 ha ; la station forestière de Diosso, pour une superficie de 7 894 ha ; et la station forestière de Kissoko, pour une superficie de 6297 ha.

Les deux parties ont, en effet, assuré que la mise en concession pour une durée de trente ans du massif forestier s'inscrit, d'après Guy Christophe Bienvenu Babela, le conseiller administratif et juridique de la ministre de l'Économie forestière, dans le cadre du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), qui est lié à la politique nationale de gestion durable des forêts. Dans cette optique, le bail a été



Les deux parties signent le bail emphytéotique Adiac

consenti par l'État et accepté par le preneur moyennant le paiement d'un loyer annuel. Les services de l'État vont y exercer deux missions annuelles de suivi pour faciliter l'accès à la ressource bois aux sociétés nationales désireuses d'investir sur le site. « À cette redevance foncière s'ajoute le paiement d'une autre redevance forfaitaire annuelle destinée au Fonds de développement local fixée à 250 FCFA par hectare du massif

concedé de 35 961 ha 22 a 00 ca, soit 8990,305 FCFA/an. Dans le but de soutenir l'émergence de l'économie verte locale, le preneur s'engage à faciliter l'accès à la ressource bois aux sociétés nationales qui en manifesteront l'intérêt », a précisé Guy Christophe Bienvenu Babela. Le concessionnaire Shailesh Barot a laissé entendre que sa compagnie va réaliser des plantations à grande échelle, en vue de lutter contre le dérèglement

climatique. Le constat sur le terrain est alarmant : le massif a beaucoup reculé en termes de superficie, suite à l'intensification des lotissements anarchiques et des coupes illicites des arbres dans cette partie du pays. Sequoia plantation entend travailler avec les communautés riveraines dans les domaines de la fibre, de l'alimentation et du biocarburant. Ce projet d'exploitation forestière, a-t-il ajouté, a développé une solu-

tion innovante qui permettra aux administrations publiques de réaliser des économies d'énergie significative tout en réduisant leur empreinte carbone.

Ce projet forestier correspond à la politique du gouvernement en faveur de la diversification de l'économie et de l'économie verte, a estimé Rosalie Matondo. Elle a ajouté que l'implémentation imminente du projet suscite l'espoir d'une reprise en main efficace du secteur national de la sylviculture. « L'implémentation du projet Sequoia plantation, dans le cadre du Pronar, est un signal fort qui traduit manifestement l'engagement de notre pays de continuer à œuvrer dans le déploiement des solutions fondées sur la nature, en vue de conjurer la menace du dérèglement climatique », a-t-elle conclu.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le nouveau plan stratégique ministériel en préparation

Le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé va bientôt se doter de son plan stratégique ministériel. La mission d'assistance technique de la Banque mondiale a rencontré à propos, le 12 mai, à Brazzaville, le ministre de tutelle, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes.



Le ministre présidant la séance de travail Adiac

Le ministère du Développement industriel, à l'instar des cinq autres départements pilotes, prépare son plan stratégique ministériel en vue du basculement du budget moyen au système de gestion budgétaire par programme. Il s'agit d'une réforme globale engagée par le gouvernement avec le soutien de la Banque mondiale, puisque dès le 1er janvier 2024, c'est toute la République du Congo qui passera au budget programme.

La rencontre inaugurale entre la mission d'assistance technique et les autorités est prélude à l'organisation d'un atelier sectoriel en vue de l'élaboration de la feuille de route ministérielle. C'est un document qui fixe les orientations ministérielles pour les cinq prochaines années, donc de 2024-2028. La mission d'assistance technique s'est déployée, selon son chef, Ruffin Baghana, pour appuyer les efforts du gouvernement.

« Le système programmatique est axé sur les résultats, contrairement au système actuel de budget moyens. Les résultats sont donc scrutés et on regarde les aspects d'efficacité. On regarde, de façon particulière, les aspects d'efficacité et la qualité, surtout la qualité des services qui sont rendus à la population », a expliqué Ruffin Baghana.

La réforme du système de gestion budgétaire est initiée par l'exécutif avec le soutien de la Banque mondiale, via le Projet des réformes intégrées du secteur public. Le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé figure parmi les six départements ministériels pilotes. Le passage à un nouveau mode de gestion budgétaire permettra à terme d'améliorer la performance des actions publiques et d'assurer la gestion axée sur les résultats.

F.K.

DROITS DE L'HOMME

Le CAD déplore les actes de torture

Les responsables du Centre d'action pour le développement (CAD) ont animé, le 12 mai, à Brazzaville, un point de presse au cours duquel ils ont rendu publique une note de situation qui déplore le comportement « non conforme » de certains policiers dans l'exercice de leurs fonctions.



Les membres du CAD devant la presse Adiac

Le document publié par le CAD revient sur les faits imputés à la force publique congolaise, notamment trois cas de violence et de torture. Ce document fait état de trois familles dont leurs proches ont été victimes de violence. Selon son directeur exécutif, Trésor Nzila, le CAD condamne fermement l'application de la torture et des exécutions sommaires comme sanctions. « Nous condamnons également le silence de la plus haute hiérarchie policière et militaire. Le droit international et le droit congolais interdisent de faire subir des actes de torture ou des exécutions sommaires à des suspects, quelles que soient les circonstances. Nous sommes conscients que le phénomène des bébés noirs cause des préjudices dans la société et nous devons trouver des solutions. La police continue à agir contre la loi car on ne répond pas au crime par le

crime », indique-t-il.

Parmi ses objectifs, le CAD travaille à promouvoir, valoriser et appuyer le développement socio-économique ; à défendre les droits humains, les libertés individuelles et collectives dont les principes sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Cette organisation non gouvernementale milite également à la protection de l'environnement et du climat tout en promouvant une gestion durable des ressources naturelles.

Notons que la délinquance juvénile prend des proportions anormales dans les grandes villes du Congo. Les autorités, à travers des structures comme le haut-commissariat à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, travaillent pour l'éradication de ce phénomène.

Rude Ngoma

CANCER

Un séminaire de formation sur les signes d'alerte de la maladie

Une trentaine des professionnels de santé, les éducatrices du préscolaire et les enseignants du primaire de la commune de Mougali ont participé, le 12 mai, à Brazzaville, à un séminaire de formation des agents des soins de santé primaire sur les signes d'alerte des cancers de l'enfant.

Organisé par la Fondation Tabita Allégresse « Mougali se couvre d'or! », en partenariat avec la Fondation Calissa-Ikama et le Programme national de lutte contre le cancer (PNLC), le séminaire avait pour but d'emmenager les participants à comprendre comment déceler les pathologies. Il a été animé par le Pr Judith Nsondé Malanda, cancérologue médicale et directrice du PNLC, qui a mis en exergue les sept signes d'alerte des cancers de l'enfant : tache brillante dans l'œil ou « miroir dans l'œil » ; augmentation du volume de l'abdomen ou une autre partie du corps ; présence de sang dans les urines ou écoulement nasal ; dents qui bougent anormalement ; douleurs osseuses ; amaigrissement inexplicable, anémie ; frissons, fatigue, fièvre au long cours ; enfant grognon, recroquevillé, refusant de jouer, pâle... Des outils nécessaires ont été donnés aux participants afin de contribuer à l'amélioration du diagnostic précoce du cancer.

« La particularité des cancers de l'enfant est que s'ils sont détectés



La présidente de la Fondation remettant une attestation à un participant/Adiac

et pris en charge tôt, ils sont guérissables dans 80% des cas», a indiqué le Pr Judith Nsondé Malanda, précisant que malheureusement, force est de constater que malgré les efforts fournis, le diagnostic tardif reste encore la principale cause de nombreux décès enregistrés chez les enfants atteints de cancer au Congo. D'après les organisateurs, cette journée « Mougali se couvre d'or » s'est voulue être une contribution active à la lutte contre le diagnostic tardif des cancers de l'enfant par la vulgarisation de leurs signes d'alerte, à travers la formation des agents des soins de santé primaire et la sensibilisation des éducatrices, des enseignants ainsi que des inspecteurs pédagogiques du préscolaire et du primaire.

« Il est mondialement admis que l'or symbolise la lutte contre le cancer de l'enfant », a dit Lydie Léonce Boronse Ndongo, présidente de la Fondation Tabita Allégresse, sur les raisons du choix de l'intitulé de cette journée. Des attestations de participation et une affiche conte-

nant les signes d'appel des cancers de l'enfant ont été remises.

Rappelons que c'est depuis 2014 qu'un processus de réforme du secteur de la protection de l'enfant a été engagé par le gouvernement congolais. A cet effet, il avait été recommandé de développer une expérience pilote de renforcement du système de protection de l'enfant au niveau décentralisé, dans les zones cibles du district de Sibiti (en milieu rural) et dans l'arrondissement 4, Mougali, à Brazzaville. Plusieurs activités ont été prévues, notamment la formation des membres des comités de quartier dans l'utilisation des outils simples pour le dépistage précoce et la prise en charge de première ligne.

Créée le 26 mars 2022 par Lydie Léonce Boronse Ndongo, la Fondation Tabita Allégresse est une organisation de lutte contre les cancers dont la spécialité est la sensibilisation de la population aux différents types de cancers (...).

Guillaume Ondze

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un centre d'appel multicanal pour booster l'inclusion numérique

Nommée « Top Center », l'infrastructure numérique a été mise en service le 10 mai, à Brazzaville, par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, lors d'une cérémonie solennelle.



Une vue de la salle technique de Top Center/Adiac

Top Center est une société qui propose à tous des services numériques de pointe dans divers domaines d'activités. Elle intervient, en premier, dans la gestion d'appels, notamment dans le traitement de l'information; dans le développement d'applications web, mobiles et marketing numérique. Le centre d'appels est chargé de créer des opportunités d'affaires, d'entretenir et de stabiliser l'image d'une entreprise étant au contact des clients. Il a, entre autres, mission d'offrir aux entreprises un service d'assistance, un service client, un télévente e-commerce. Son ambition est de fournir aux entreprises et individualités un service numérique de qualité afin de leur permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Pour le ministre de tutelle, la mise en service de Top Center s'inscrit dans la vision du gouvernement de booster le secteur du numérique, retenu parmi les six piliers du Plan national du développement 2022-2026. « En inaugurant ce nouveau centre d'appel, nous célébrons non seulement une relation exceptionnelle, mais aussi le potentiel infini du secteur des télécommunications et de l'économie numérique au Congo, qui chemine progressivement vers son inclusion numérique, axe 5 du projet de société du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso », a indiqué Léon Juste Ibombo.

S'exprimant à cet effet, le manager de Top Center, Gesse Nguié, a vanté les mérites et l'intérêt de la structure qui, selon lui, va contribuer à l'environnement numérique au Congo. Dès qu'il sera mis en service totalement, a-t-il ajouté, Top Center pourra générer jusqu'à 1000 emplois directs.

Firmin Oyé

MFILOU-NGAMABA

Une unité d'éducation de la petite enfance ouvre ses portes

Le centre d'éducation préscolaire de Mfilou-Ngamaba, dans le septième arrondissement de Brazzaville, vient allonger la liste des structures de même nature rapprochant ainsi l'école des apprenants.



Le centre d'éducation préscolaire de Mfilou-Ngamaba ouvert/Adiac

« Nous sommes en train de créer les conditions de la prise en charge éducative des enfants pour les familiariser très tôt avec les apprentissages », a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors de la réception de la structure composée d'un bâtiment des salles de classe, d'un bloc administratif, d'une cantine y compris le logement du gestionnaire du site sur une superficie de 1860 m².

L'initiative saluée par les parents qui avaient du mal à préscolariser les enfants obéit à l'exigence de l'Objectif de développement durable n°4 des

Nations unies qui appelle à faciliter l'accès de tous à une éducation de qualité tout au long de la vie. Le personnel du centre d'éducation préscolaire de Mfilou-Ngamaba n'a pas caché sa satisfaction quant à l'amélioration des conditions de travail. Il convient de souligner que le centre d'éducation préscolaire de Mfilou-Ngamaba vient s'ajouter à celui de Trois-francs, à Bacongo, le deuxième arrondissement. Cel ui de Kintélé est en construction. « Il s'agit d'une dynamique à insuffler sur le territoire national pour la prise en charge scolaire des enfants », a souligné le ministre.

Rominique Makaya

CAN U-17

Les Diables rouges entre regrets et encouragements

L'aventure algérienne des Diables rouges des moins de 17 ans à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) s'est achevée le 11 mai, au stade 19-mai 1956, à Annaba.

La marche a été très haute pour les jeunes footballeurs congolais, battus sèchement par les Aiglons du Mali (0-3) en match comptant pour les quarts de finale de la compétition. Les Diables rouges ne disputeront pas la Coupe du monde de la catégorie. Le retour à la CAN, dix ans après, a été tout sauf une catastrophe.

La première leçon que l'on peut retenir est le manque de réalisme des Congolais. En quatre matches disputés, ils n'ont pris que deux points sur les douze possibles, se qualifiant pour les quarts de finale en leur qualité de meilleurs troisièmes. Les Diables rouges auraient pu faire mieux s'ils étaient adroits devant les buts. Les deux buts inscrits n'ont pas été assez pour viser les étoiles. Même les penalties ont été mal tirés. Alexandre Boukoulou aurait dû changer le cours du match s'il avait ouvert le score face au Sénégal. Gelyany Bantsiéle a lui aussi gâché un penalty dans le temps additionnel contre le Mali qui aurait pu permettre au Congo de sortir de la compétition avec honneur. Les occasions, ils savaient les



Les Diables rouges des moins de 17 ans éliminés en quarts de finale par le Mali/Adiac

créer, surtout lors des matches contre la Somalie et l'Algérie. Si les Diables rouges avaient comme à l'opposé ce brin de réussite, ils allaient sans nul doute disputer au moins une demi-finale. Dans le jeu, il y a eu quelques motifs de satisfaction comme en témoigne la prestation presque aboutie face aux jeunes Fennecs d'Algérie mais aussi contre la Somalie. Mais le match contre le Mali a une fois de plus démontré comment le onze congolais était capable de

meilleur comme du pire. Les Congolais ont perdu la bataille du milieu du terrain. Le 4-2-4 choisi pour la circonstance par le sélectionneur n'a pas pu contenir les assauts maliens. Avec un milieu du terrain très transparent, l'équipe n'a eu pour salut que le coup de sifflet final pour stopper l'hémorragie. Très organisés et engagés, les Aiglons ont démontré une véritable leçon de réalisme aux Diables rouges. La cohésion étalée durant tout le match justifie les performances

d'une équipe qui joue souvent ensemble et dont les joueurs se connaissent parfaitement bien. Ange Martial Tia montre le chemin à ses coéquipiers dès la 7^e minute. Mamadou Doumbia l'a imité à la 31^e minute avant que Mahamoud Barry n'inscrive le but du KO à la 56^e minute sur penalty. Les six buts encaissés en quatre matches dont trois en une seule rencontre témoignent le manque de rigueur défensive des cadets congolais. Le défi physique est l'élément important

qui a manqué aux Diablotins durant le match aussi capital contre le Mali. « Il faut reconnaître la valeur de l'adversaire. Nous avons joué contre une équipe plus forte que nous. En plus, il y avait une grande différence physique entre les joueurs des deux sélections. Nous retenons du positif dans cette compétition même si nous avons passé à côté de ce match », a déclaré Fabrizio Erardo Césana, le sélectionneur des U-17 congolais à la conférence de presse d'après match.

En dépit de cette énorme déception, les Diables rouges ont énormément appris de leurs erreurs. Il faut continuer à travailler en vue de permettre à ces jeunes de franchir un palier. Un meilleur suivi et un appui des autorités leur permettront de poursuivre leur progression. Dans cette équipe, il y a du talent puisque les jumeaux Ayel et Abiga Wumba Niati ont été élus respectivement l'homme du match contre la Somalie et l'Algérie. Le gardien Bonazezi a multiplié les parades et les arrêts ayant contribué à la qualification de l'équipe en quarts de finale.

James Golden Eloué

JUDO

Des athlètes de la gendarmerie, de la police et de l'armée s'affrontent en amical

La section judo de l'Association sportive gendarmerie a organisé, le 12 mai, au dojo de la région de gendarmerie de Brazzaville, un tournoi interclubs dénommé « Judo pour tous ».



Les judokas posant avec les officiels/Adiac

La compétition a réuni les clubs de la ligue de Brazzaville évoluant au sein de la gendarmerie, de l'armée et de la police. Il a permis aux participants de jauger leur niveau tout en défendant non seulement leurs clubs respectifs mais aussi leur corporation.

Au terme des combats, ce sont finalement les judokas de la police qui ont remporté la médaille d'or, suivis de ceux d'Interclub qui ont obtenu l'argent puis les gendarmes qui se sont contentés de la médaille de bronze. Cette compétition s'est, en effet, déroulée en présence du président de la Fédéra-

tion congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Neyl Francis Ata, du commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Gervais Akouangué, ainsi que du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondele. Ce dernier a, d'ailleurs, salué l'initiative avant de demander aux dirigeants de la fédération de poursuivre avec le dynamisme de renaissance de ce sport qu'il qualifie d'utile à la société.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 32^e journée

Auteur d'un nul à Bourg-Péronnas, Dunkerque profite des défaites de Concarneau et du Red Star pour conserver sa seconde place, derrière Martignes qui compte un match de moins.

Titulaire, Alain Ipiélé a ouvert le score dès la 9^e minute d'une frappe savoureuse en lucarne opposée. Son 6^e but de la saison, pour 10 buts., Qu'attend le Congo pour appeler l'attaquant de 25 ans, bon des deux pieds, précis sur coups de pied arrêtés, altruiste et adroit face au but ?

Brayann Pereira, à son poste de latéral droit, est passeur décisif pour Rivas sur l'égalisation des locaux. Averti à la 87^e et remplacé à la 90^e+2. Bressans et Nordistes se quittent finalement sur le score d'un but partout.

Titulaire, Fred Dembi a failli égaliser à la 90^e+2, mais sa tête sur corner est claquée par Valette. Et le Red Star s'incline à Cholet 1-2. Déjà condamné à la relégation, Le Puy fait le job face à Concarneau et s'impose 2-1. Yannis Mbemba était titulaire en défense.

Steevy Mazikou est resté sur le banc lors du revers de Châteauroux à Sedan (2-3).

Bastia-Borgo, déjà relégué, chute à Avranches (1-3). Jason Ngouabi était titulaire en défense, tandis qu'Alan Dzabana est apparu à la 78^e.

Avec Jordy Kaloukadilandi titulaire et Randi Goteni entré en fin de match, le Paris 13 bat Versailles dans le derby parisien (1-0).

Insuffisant pour le promu, 16^e, qui compte 8 points de retard sur le premier non reléguable à deux journées du terme. Comme Bastia-Borgo, 18^e et dernier, et Le Puy, 17^e, le Paris 13 est donc déjà condamné à la relégation.

Douzième et premier non reléguable avec 39 points, Bourg-Péronnas n'est pas encore sauvé, comme Châteauroux, 10^e avec 41 points.

En première partie de tableau, tout reste à jouer dans la lutte pour les deux premières places entre Martignes (un match en retard), Dunkerque et Concarneau, à égalité avec 56 points, et le Red Star, 4^e avec 54 points.

Camille Delourme

CONGO-AFRIQUE DU SUD

Vers un resserrement des liens de coopération

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 12 mai, à Oyo, dans le département de la Cuvette, un message écrit de son homologue d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa. Ce message lui a été transmis par l'envoyé spécial du chef de l'Etat sud-africain, Bejani Chauke.



Bejani Chauke

« Nous sommes venus consulter l'un des chefs d'Etat les plus expérimentés sur le continent. On a évoqué un certain nombre de sujets parmi lesquels l'Union africaine, le Soudan, l'Ukraine et d'autres questions qui affectent la société. Nous avons réfléchi sur comment trouver des solutions à tous ces problèmes », a indiqué Bejani Chauke.

Il a salué l'initiative en cours au Soudan en vue de régler la situation qui y prévaut

de manière pacifique. « En tant qu'Afrique du Sud, nous agissons plutôt en arrière-plan et nous soutenons toute initiative de paix », a renchéri l'émissaire du président sud-africain. S'agissant de la coopération entre le Congo et son pays, Bejani Chauke a estimé que le renforcement des relations bilatérales passerait par la signature de nouveaux accords et le respect des engagements.

La Rédaction

COOPÉRATION

Le Congo et Sao Tomé-et-Principe vont raffermir leurs relations

Le Premier ministre de Sao Tomé-et-Principe, Patrice Emery Trovoada, a indiqué, le 12 mai, que son pays et le Congo entendent resserrer leurs liens de coopération.



Le président Denis Sassou N'Guesso et le Premier ministre de Sao Tomé-et-Principe, Patrice Emery Trovoada

Patrice Emery Trovoada s'est exprimé à Oyo, localité située à plus de 400km au Nord de Brazzaville, à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

« Il était temps que je vienne le rencontrer et dans la pure tradition africaine de venir voir les anciens, de m'asseoir et d'acquiescer son expérience, ses conseils et aussi construire un agenda qui a un lien avec les relations bilatérales », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Les relations politiques sont excellentes, la confiance existe, la volonté politique également mais souvent à d'autres ni-

veaux, les choses ne se passent pas de la manière souhaitée. Nous avons abordé quelques questions bilatérales. Je pense que d'ici à quelques mois, on pourra rentrer dans le concret ».

La République du Congo et Sao Tomé-et-Principe ont noué des accords dans plusieurs domaines parmi lesquels ceux de la pêche, de l'agriculture et de la culture. Les deux pays sont membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et de la Commission du golfe de Guinée.

La Rédaction

DÉCENTRALISATION

Le Rwanda disposé à partager son expérience avec le Congo

La coopération décentralisée a été au centre des échanges entre le ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local, Juste Désiré Mondelé, et l'ambassadeur du Rwanda en République du Congo, Mutsindashyaka Théoneste.

Dotée d'une riche expérience dans le domaine de la décentralisation et du développement local, la République du Rwanda entend apporter son expertise au Congo. « Nous avons parlé de beaucoup de choses, j'ai demandé à monsieur le ministre de faire en sorte qu'il y ait une délégation congolaise composée, entre autres, des élus locaux en vue de se rendre au Rwanda pour échanger avec leurs homologues rwandais et voir là où nous en sommes en matière de décentralisation. Nous avons fait quatre ou cinq phases, maintenant nous sommes au niveau de la dévolution, une étape où les entités décentralisées sont autonomes administrativement et financièrement



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec Mutsindashyaka Théoneste/DR

», a expliqué Mutsindashyaka Théoneste à sa sortie d'audience.

Ce genre d'échange permettra, à en croire le diplomate rwan-

dais en poste à Brazzaville, aux gens de se connaître et de partager leurs expériences pour une coopération gagnant-gagnant entre les deux pays en

matière de décentralisation. Juste Désiré Mondelé et son hôte ont, par ailleurs, évoqué la question de la coopération décentralisée, avec un accent

particulier sur le jumelage entre les entités décentralisées du Rwanda et celles de la République du Congo.

« Nous avons déjà commencé avec la commune de Madingou qui a voulu se jumeler avec le district de Huye, dans la province du Sud du Rwanda. Il y a aussi l'expression d'intérêt de la province de l'Est du Rwanda vers le département de la Bouenza. Donc, c'est cette coopération décentralisée que nous appelons la diplomatie populaire pour que les citoyens congolais puissent bien connaître les citoyens rwandais pour travailler ensemble dans le jeu gagnant-gagnant », a conclu Mutsindashyaka Théoneste.

Parfait Wilfried Douniama

VOIRIES URBAINES

Le Premier ministre visite les tronçons routiers dégradés

Accompagné du maire de la ville, Evelyne Tchitchelle, et de quelques membres du gouvernement, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a visité, le 12 mai, les principaux tronçons routiers en état de dégradation de la ville côtière.

Le chef du gouvernement a débuté sa descente par la visite des travaux en cours de réalisation sur l'avenue Marien-Ngouabi, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, avant de continuer sur les avenues Louis-Portella et Charles-de-Gaulle, dans le premier arrondissement, Emery-Patrice-Lumumba. S'exprimant face aux autorités locales après la visite, le Premier ministre a fustigé le comportement blâmable de certains riverains souvent responsables de la dégradation de la chaussée. En outre, il a déploré l'abandon ou l'arrêt de quelques chantiers routiers par certaines entreprises en charge des travaux. « Avec les autorités locales, le gouvernement verra ce qui est plus urgent en vue d'aménager quelques routes pendant

cette saison sèche. La gouvernance d'une ville exige trois critères, notamment l'hygiène, la sécurité et l'assainissement », a indiqué Anatole Collinet Makosso.

Remerciant, pour sa part, le Premier ministre pour cette visite, le maire de la ville a déclaré: « Certes, le gouvernement peut nous accompagner mais sachons que les problèmes d'assainissement de la ville interpellent la conscience de tous les citoyens. Ainsi, tout citoyen doit mettre la main à la pâte pour la propreté et l'hygiène de notre ville ».

Notons qu'avant cette descente, le chef de l'exécutif a effectué un jour avant une tournée sur tout le réseau routier de la ville. En plus du maire de la ville, il était accompagné



Le Premier ministre et sa suite visitant les travaux sur l'avenue Marien-Ngouabi, dans le troisième arrondissement Tié-Tié/Adiac

des ministres Pierre Mbiala, Jean-Marc Thystère Tchicaya et Jean Luc Moutou, respectivement mi-

nistre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public; ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification éco-

nomique; ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Séverin Ibara

CONSULAT DE LA RDC

Enrôlement des ressortissants congolais pour le passeport biométrique

Dans le cadre du processus d'acquisition du passeport biométrique, le consulat honoraire de la République démocratique du Congo (RDC) à Pointe-Noire, au Kouilou et au Niari a procédé, il y a quelques jours, à l'enrôlement des ressortissants de ce pays vivant dans ces départements.

Selon les autorités consulaires, l'opération est la première du genre depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux Congo. Elle est rendue possible grâce à la volonté patriotique du président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a jugé nécessaire l'ouverture d'un consulat à Pointe-Noire en vue de rapprocher l'administration des administrés, d'une part, et d'exercer l'action consulaire, commerciale et culturelle, d'autre part, pour le rayonnement de la diplomatie de ce pays. En outre, ces autorités se sont aussi félicités du rôle joué par Christophe Lutundula Apala, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la RDC, signataire de cette nouvelle activité qui fait partie des



Un ressortissant de la RDC se faisant enrôler/DR

Le lancement officiel des activités du consulat honoraire de la RDC dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari a eu lieu le 31 janvier dernier. Celui-ci était marqué par la délivrance des cartes consulaires biométriques et des visas aux ressortissants de ce pays

principales missions assignées à ce consulat à travers la feuille de route n°130/131 634/027/2022 de ce ministère.

Pour sa part, l'ambassadeur de la RDC au Congo, Christophe Muzungu Kabemba, s'est réjoui du travail accompli et de la bonne exécution de cette feuille de route par Richard Okissi, consul honoraire de la RDC à Pointe-Noire, au Kouilou et au Niari.

Rappelons que le lancement officiel des activités du consulat honoraire de la RDC dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari a eu lieu le 31 janvier dernier. Celui-ci était marqué par la délivrance des cartes consulaires biométriques et des visas aux ressortissants de ce pays.

S.I.

RESSOURCES HALIEUTIQUES

La création d'un observatoire des pêches envisagée au Congo

La réunion de lancement du projet de mise en place d'un observatoire et la promotion de la transparence, du dialogue et du partage d'informations avec le public en matière de gestion durable des ressources halieutiques au Congo a eu lieu le 11 mai, en présence d'Antoine Missamou, directeur interdépartemental de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire-Kouilou, point focal dudit projet.

L'activité fait partie du projet d'amélioration des conditions d'exercice de la pêche maritime et de la durabilité de sa gestion au Congo, fruit de la coopération entre le gouvernement, l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD). Le suivi, le contrôle et la surveillance sont une des composantes du projet. Son objectif principal est de promouvoir la transparence dans le secteur de la pêche par la mise en place d'un observatoire visant le partage, avec la société civile, de l'information sur les conditions d'exploitation des ressources halieutiques au Congo. Cette mission a aussi pour objet d'ana-



La photo de famille à la fin du lancement du projet de mise en place d'un observatoire des pêche/Adiac

lyser les enjeux de transparence et d'accès à l'information liés au secteur de la pêche dans le pays

par rapport aux conventions internationales (FAO, Nations unies) dont le Congo est signataire et plus précisément par rapport aux standards de la Fisheries transparency initiative.

L'élaboration d'un état de besoin en formation de la société civile et autres acteurs publics (justice, environnement, secteur privé etc.) sur les thématiques de pêche y compris la réglementation des pêches font aussi partie de la mission. «Les mécanismes et outils de dialogue et d'accès à l'informa-

tion sur le long terme sont discutés et validés par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et la société civile. Une plateforme digitale/site internet destinée à la mise en ligne des informations sur la pêche est conçue et fonctionnelle, les informations sur la pêche sont collectées et mises en ligne sur le site internet et diffusées via d'autres outils de partage d'information; des actions de communication sont menées pour rendre visible l'action publique en matière de

gestion durable des pêches », a précisé Babacar Ba, expert technique international, présentant les missions de la composante Suivi, contrôle et surveillance.

En attendant la mise en place de l'observatoire des pêches, la mission est menée par le groupe Ku Vub (Pratiquer la pêche en langue locale vili). Un groupe composé de l'association la Bouée couronne, l'Association des patrons pêcheurs et de l'Association de défense des droits des consommateurs du Congo. « L'approche méthodologique de cette mission intègre la démarche globale systémique, avec la revue bibliographique, enquêtes, focus groupes, interviews des informateurs clés, visites des sites, et une approche participative qui nécessite l'implication des principaux acteurs clés du système de la pêche dans l'analyse des problèmes et la recherche des solutions », a précisé Dr Aimé Patrick Massamba-Lola du groupement Ku Vub. La fin des activités menées par ce groupement est fixée pour fin 2024.

Hervé Brice Mampouyaes

HUMEUR

Quand la débrouille assiste beaucoup de ménages !

La débrouille, ici, désigne toutes ces activités lucratives et non réglementées mais aux revenus parfois insignifiants. Des activités qui sont déjà entrées dans le quotidien de nombreux ménages et les aident à survivre à leurs nombreuses charges. Fonctionnaires, agents du privé et toute la cohorte des sans-emplois, jeunes comme adultes, se jettent de plus en plus dans la débrouille, vu la cherté de la vie.

Une femme qui se place chaque matin au coin de la rue du quartier avec une cuvette de pains, un jeune qui se lève tous les matins et érige un petit kiosque sur lequel est écrit « Mini-pharma », une demoiselle qui passe tous les jours de parcelle en parcelle solliciter à faire de la lessive ou de la vaisselle, des jeunes garçons qui se spécialisent comme « crieurs » de bus, etc., sont là des acteurs spontanés des activités qui se rapportent au débrouillardise, et ce sont celles-ci qui font vivre de nombreuses familles actuellement.

Cette réalité est irréfutable à l'heure actuelle et prend une ampleur considérable dans toutes nos villes. Car les recettes bien qu'insignifiantes issues de ces activités participent bel et bien à l'existence sociale quotidienne de ces familles. Alors que seront-elles devenues si ces activités parallèles choses-là n'existeraient pas ?

L'urgence est là et que de nombreux secteurs promoteurs d'emplois se multiplient dans le pays pour l'insertion des jeunes dans la vie socio-professionnelle. Hier quand un célèbre musicien de la rive gauche du fleuve Congo avait intitulé l'une de ses chansons « Article 15 », nombreux étaient ceux qui ne voyaient pas venir cette réalité. Par « Article 15 », ce chanteur parlait de cette débrouille aujourd'hui très visible. Les thèses soutenues par l'économiste et sociologue Malthus reviennent en force, la population croît plus vite que la richesse, d'où l'insertion socio-économique de la population devient une priorité. Les exigences actuelles du panier de la ménagère sont telles que si l'on se refuse de pratiquer cette réalité, on va vivre une précarité dérangeante, inouïe et troublante.

Ceci étant, la grande débrouille est aujourd'hui présente dans de nombreuses familles et ne pas l'exercer, c'est se livrer à une mendicité sans fin. Qui lèverait sa main pour nier cette réalité ? Suivez mon regard !

Faustin Akono

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

L'ONG Global Participe sensibilise à la notion de gouvernement ouvert

Une session de sensibilisation a été organisée, le 12 mai, au siège de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Global Participe, que dirige Yvan Kibangou Ngoy, à l'intention des acteurs de la société civile dans le cadre du partenariat en vue d'un gouvernement ouvert.



La photo de famille à la fin de la sensibilisation au gouvernement ouvert/Adiac

L'activité s'est inscrite dans le cadre de la semaine dite « Open gov week » (Semaine pour le gouvernement ouvert) au cours de laquelle des sessions de sensibilisation ont été animées à l'intention des élus locaux (conseils municipaux) et des organisations de la société civile sur le partenariat pour le gouvernement ouvert (PGO) et les progrès du gouvernement congolais dans le processus d'élaboration de la feuille de route en vue de son adhésion. «Le partenariat pour un gouvernement ouvert rassemble des dirigeants gouvernementaux, des défenseurs de la société civile et des citoyens dans un partenariat unique qui promeut une gouvernance transparente, participative, inclusive et responsable », a dit Yvan Kibangou Ngoy. L'Open Gov week, a-t-il ajouté, est un appel mondial à l'action pour transformer la façon dont les gouvernants répondent aux besoins de leurs citoyens. Selon le directeur exécutif de Global

Participe, le renforcement des capacités en matière de gouvernement ouvert et plus largement d'innovation publique, ainsi que de sensibilisation aux avantages d'une gouvernance participative constitue un préalable à tout travail spécifique sur la feuille de route. Ainsi, sera poursuivie la constitution d'un noyau « d'ambassadeurs des valeurs « PGO » du côté de l'administration congolaise et de la société civile. Ce renforcement des « ambassadeurs des valeurs PGO » marquera la première étape en vue de constituer une architecture institutionnelle binaire. Plusieurs ONG et associations membres du réseau des organisations de la société civile d'Afrique francophone pour le gouvernement ouvert participent à ce programme qui bénéficie de l'appui de la Banque mondiale (BM). Signalons que le ministère en charge de la Réforme de l'Etat, conformément au décret n° 2021-535 du 14 décembre 2021 portant attributions et

organisation de la direction générale de la modernisation de l'Etat, a la mission de promouvoir l'initiative pour le gouvernement ouvert. Dans le but de mettre en œuvre cette prérogative, il a sollicité l'appui technique et financier de la BM. Suite à cette demande, la mission de cette institution internationale à Brazzaville, en mars dernier, avait résolu d'accompagner le Congo dans ce processus. La BM a ainsi organisé deux ateliers de sensibilisation en modes virtuel et présentiel sous la conduite de Raphael Pouyé, spécialiste en PGO à l'effet de permettre à la partie congolaise de mieux appréhender ce concept. Le contexte institutionnel congolais favorable va permettre une approche participative menant vers la conception d'une feuille de route PGO qui inclut, entre autres, la réalisation de projets pilotes à l'échelle d'un quartier ou d'une petite commune rurale.

H.B.M.

FESPAM

La campagne nationale de la onzième édition lancée

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a procédé au lancement de la campagne nationale de promotion de la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam), le 13 mai, à l'esplanade de la mairie de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou.

L'édition de relance du Fespam, qui se déroule au lendemain de l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a pour thème « *La rumba congolaise : envol de la base identitaire vers les vertices du patrimoine de l'humanité* ». Ce thème, d'après le commissaire général du Fespam, Gervais Hugues Ondaye, qui va offrir l'occasion de revisiter l'histoire de la rumba congolaise depuis sa création jusqu'à sa consécration mondiale, sera décliné en quatre axes, notamment Les assises identitaires de la rumba congolaise ; Le rayonnement de cette musique et de cette danse en Afrique et dans le reste du monde ; La relation entre la rumba congolaise, la littérature et les autres arts ; Quelles stratégies mettre en œuvre pour assurer la promotion et la sauvegarde de ce genre musical ?

Pour cette onzième édition du Fespam, il y aura des spectacles en plein air et en salle, un symposium, un marché de la musique africaine (Musaf), une exposition des instruments traditionnels de musique africaine et une croisière sur le majestueux fleuve Congo animée par les orchestres de renom.

Les différentes activités se dérouleront sur les sites suivants : le stade Alphonse-Masamba-Débat pour le show d'ouverture et clôture ainsi que plusieurs autres spectacles ; l'esplanade du CNRTV à Nkombo ; le terrain Asecna de



Le Premier ministre lançant la campagne nationale de promotion de la onzième édition du Fespam/Primature

Mayanga à Madibou ; l'espace situé au centre des logements sociaux de Kintélé ; le Palais des Congrès pour le symposium et les spectacles spéciaux ; le musée de l'histoire du Congo à Mpila pour l'exposition d'instruments traditionnels de musique africaine et le Musaf.

Avec le Fespam, le Congo vise grand

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a fixé l'auditoire sur la date de la tenue de l'événement. « *Placé sous le haut patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, le Fespam se tiendra cette année du 15 au 22 juillet à Brazzaville... Comme le sport, la musique est un outil qui participe de façon significative à l'unité des peuples à travers le monde. C'est dans ce contexte*

que s'inscrit le Fespam, en ce qu'il fait la part belle au concert des nations africaines », a-t-elle fait savoir. Lydie Pongault a souligné qu'avec le Fespam, le Congo vise grand : séduire et conquérir un public diversifié, de plus en plus exigeant, et connecté à l'ère du numérique ; servir de tremplin à l'innovation et de miroir au dynamisme de la jeunesse africaine.

Avant de lancer la promotion du Fespam au niveau national, le Premier ministre, chef du gouvernement, a au nom du président de la République félicité le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, et le commissariat général du Fespam d'avoir réussi à traduire dans les faits l'orientation du chef de l'Etat de voir le Fespam se relancer à l'échelle continentale. Il a remercié également les élus nationaux et locaux du départe-

ment de la Lékoumou qui se sont joints au gouvernement et ont mobilisé l'ensemble des cadres et la population dudit département pour rehausser de leur présence et de leur parfaite organisation l'éclat de cette cérémonie. « *Je voudrais en cette circonstance solennelle proclamer le lancement national de la promotion du Fespam ici à Sibiti et souhaite que la fête soit belle et les spectacles intéressants jusqu'au matin* », a-t-il déclaré.

Un show électrique pour certains et froid pour d'autres

Le lancement de la campagne de promotion de la onzième édition du Fespam au niveau national a été agrémenté par les artistes musiciens congolais dans leur diversité. « *Venez au Congo participer au Fespam. Venez au Congo capitale de la musique* ». C'est par ces belles mélodies que les Bantous de la capitale ont lancé le grand bal de cette soirée promotionnelle. Avant de poursuivre leur répertoire avec des chansons «Eve» et «Osala ngai nini» plus connu par Maman Alphonsine. Après les Bantous de la capitale, le tour est revenu à la diva de la musique gospel au Congo, Belle Agniélé. Elle a chanté «Conversion» et «Nzambé yo oza malam». Le show s'est poursuivi avec Gypsie la tigresse. Véritable bête de scène, cette amazone de la musique congolaise, originaire de Sibiti, a ébloué le public à travers deux chansons «5 gigas» et «Ndzo-

bi», de même pour Diesel Gucci avec la chanson «Yo na nani». Plusieurs artistes ont défilé sur le podium, notamment les finalistes de la danse «Mopatcho», Maman colonel, Pape God dans «Mwana Makoumba», Zara Umporio dans «La technique du pied», Davy Kassa, pour lequel le public a accompagné dans son refrain «Davy Kassa oleki bango» et le jeune Mixton, avec «Complexe». Les shows se sont poursuivis avec les passages d'Impression des AS de 100% Setho, Nouvel horizon avec la danse «Tia lokolo». L'actuelle coqueluche de la jeunesse Tidiane Mario a cassé la baraque au point où le public a envahi les abords du podium brisant les barrières de sécurité à travers sa chanson «Pagaille» et «Coco na imboto». Le public a fait autant arrivant même au pied du podium avec Roga-Roga qui a été à la hauteur de l'événement. «Bokoko» et bien d'autres animations à l'instar de «Jésus sur la croix» ont mis les mélomanes en extase. La même ambiance s'est poursuivie avec Makhalba Malecheck en duo avec MLG Mocristo, puis avec le groupe Patrouille des stars de Kevin, avec la danse «Matakara». Les groupes Dolisiana, Extra musica international de Quentin Mouyasco ou les individualités telles qu'Alexis de Bana Batéké, Grand Rebelle, Fanie Fayard, Shéryl Gambo ont bouclé cette soirée musicale.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Sur la nouvelle compétition des Grands de ce monde...

Plus les jours passent, plus il est évident que les relations avec le Tiers monde – l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud, l'Océanie – redeviennent un enjeu stratégique majeur pour les grandes puissances en ce début de millénaire. Partout, en effet, sur ces immenses territoires, l'on voit affluer sous différentes formes les acteurs directs ou indirects de la Chine, des Etats-Unis, de l'Europe, de l'Inde, de la Russie qui ne cachent pas, ou ne cachent plus leur volonté d'être présents sur le terrain afin de mieux défendre leurs intérêts et donc d'asseoir leur influence sur des bases plus solides.

Si cette compétition planétaire n'a rien de bien nouveau puisqu'elle a débuté avec la colo-

nisation, il y a plusieurs siècles, elle prend en revanche une tournure très différente étant donné les moyens économiques, financiers, techniques, scientifiques, militaires et autres dont les « Grands » se sont dotés tout au long des dernières décennies. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder le rôle croissant que leurs grandes entreprises jouent dans la construction des infrastructures dont dépend directement ou indirectement la mise en valeur des immenses gisements de matières premières que détiennent les pays émergents. Et de considérer aussi les tensions, les conflits, les guerres souterraines que génère sur le terrain cette course contre la montre des puissants de ce temps qui cherchent à en tirer les plus grands profits.

Même si cette question n'est guère abordée encore publiquement, elle va inévitablement s'imposer sur la place publique dans les années à venir car elle posera très vite des problèmes que la communauté internationale ne pourra plus feindre d'ignorer. Ce qui se passe dans l'Est de la République démocratique du Congo, où plus de dix millions d'êtres humains ont perdu la vie tout au long des deux dernières décennies à cause de cette compétition qui ne dit pas son nom, en apporte la preuve d'autant plus accablante qu'elle était jusqu'à présent très peu rendue publique.

Dans le moment, par conséquent, où les Grands de ce temps entendent très logiquement tirer profit de l'émergence du Tiers

monde et investissent massivement dans la mise en valeur de ses richesses naturelles, la mise en ordre de ce nouveau bond en avant s'impose comme une obligation majeure. A l'échelle mondiale bien sûr, mais aussi et surtout au niveau régional et sous régional, c'est-à-dire au plus près de la population que cette compétition menace plus ou moins directement.

Dans ce contexte pour le moins complexe, il est évident que les communautés qui quadrillent aujourd'hui l'espace géopolitique mondial doivent s'organiser pour mieux protéger leurs peuples tout en leur permettant de tirer profit de la compétition des Grands de ce monde.

Jean-Paul Pigasse